

CONFERENCE DIPLOMATIQUE SUR LES TESTAMENTS
Washington, D.C. 16-26 octobre 1973

Doc. 6
Original: anglais

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR RICHARD D. KEARNEY
PRONONCEE A L'OCCASION DE SON ELECTION A LA
PRESIDENCE DE LA CONFERENCE DIPLOMATIQUE SUR
LES TESTAMENTS

16 octobre 1973

Comme c'est la première fois qu'une conférence diplomatique portant sur le droit international privé est organisée par le gouvernement des Etats-Unis, je suis tout particulièrement honoré et flatté d'avoir été élu à la présidence de la Conférence. Je m'efforcerai par tous les moyens de justifier votre confiance et de faire en sorte que la présente conférence soit couronnée de succès.

Pour y parvenir dans le court espace de temps qui vous est imparti, il importe d'oeuvrer ensemble dans un esprit non seulement de coopération mais également de résolution afin de surmonter les obstacles qui rendent si ardues tous les efforts tendant à créer une loi uniforme par voie d'un accord international. Les disparités entre les principaux systèmes juridiques du monde, les différences internes existant au sein même de chacun de ces systèmes juridiques, la préférence naturelle à opter en faveur des procédures juridiques auxquelles on est habitué, l'absence de concepts juridiques correspondants dans les divers ordres juridiques, constituent autant d'obstacles aux efforts déployés sur le plan international pour parvenir à l'uniformité. Ces difficultés ont été les écueils auxquels se sont heurtés un certain nombre de tentatives précédentes de simplification du droit international.

Si nous voulons éviter ces dangers, la coopération doit s'accompagner d'un degré élevé de compétence intellectuelle et professionnelle. Au vu des listes de délégations que nous avons reçues, cette exigence en matière de niveau élevé de compétence a été satisfaite par les juristes qui ont été choisis pour représenter leur gouvernement à la présente Conférence. Nous pouvons par conséquent envisager avec optimisme la mise au point d'ici au 26 octobre d'une convention et d'une loi uniforme sur les testaments, qui simplifieront grandement les procédures applicables à la succession de personnes décédées qui ont laissé des biens dans deux ou plusieurs Etats.

Le projet de convention et la loi uniforme qui serviront de point de départ à nos travaux au cours des deux prochaines semaines ont été préparés sous l'égide de l'Institut international pour l'unification du droit privé, mieux connu sous le nom d'UNIDROIT. Au cours de sa longue existence, l'Institut a mis au point une série d'importants projets de convention et de lois uniformes. Nous ne saurions prétendre que l'objet actuel de nos préoccupations soit aussi complexe ou aussi étendu que des projets comme la loi uniforme sur les transactions internationales concernant les ventes ou certains traités dans le domaine des transports. Néanmoins, les projets dont nous sommes saisis représentent une contribution très pratique et très utile d'UNIDROIT à la simplification des procédures juridiques. En outre, ils attestent la reconnaissance par UNIDROIT de l'un des plus profonds changements intervenus dans le monde des années '70 par rapport, disons, au monde d'avant la seconde guerre mondiale, à savoir l'importante transformation survenue entre une vie qui pour la quasi-totalité des gens était entièrement passée dans un seul endroit et une vie où il est

nu presque habituel d'avoir deux ou plusieurs lieux de résidence. On pourrait qu'après avoir conquis le ciel, l'homme adopte à présent le mode de vie des aux migrants.

Si cela peut paraître quelque peu fantaisiste, il est incontestable que le re de personnes qui ont leur résidence permanente dans un pays et soit un rtement en co-propriété sur la Costa del Sol, un chalet dans les Alpes, une on à Acapulco, ou une villa au bord de la mer Egée, ne cesse d'augmenter. utre, la très forte progression des échanges internationaux, de même que les odes nouvelles d'exécution des opérations commerciales internationales ont ti à l'apparition d'un nouveau type d'homme d'affaires international qui aille de nombreuses années à l'étranger pour une société et qui obligatoirement l'acquisition de biens immobiliers dans différents pays. Par ailleurs, il aussi la nouvelle catégorie des fonctionnaires internationaux et le nombre ssant de divers fonctionnaires en poste à l'étranger pendant de longues années.

La présente conférence est fondée sur la reconnaissance du principe selon el de nouveaux modes de vie appellent de nouvelles structures juridiques. nouvelles structures juridiques devraient viser à simplifier les complications ire juridique qui résultent inévitablement de la plus grande mobilité de me. Le projet de loi uniforme et de convention dont nous sommes saisis sont isément conçus pour réaliser cet objectif. Les experts qui ont participé ar rédaction ont accompli un excellent travail. Il est de bonne augure pour e conférence que quelques-uns des experts qui ont participé à l'élaboration iale des projets soient parmi nous: le professeur Blagojevic, le Professeur ve, le Secrétaire Hayes, le Procureur général adjoint Yadin. Nous relevons ment la présence de Monsieur Matteucci, Secrétaire général de l'Institut, les observations ont déjà démontré la contribution utile qu'il sera en ce d'apporter au cours de nos travaux.

A partir d'un solide projet de convention et de loi uniforme, grâce aux s'ils judicieux dont nous disposons et grâce à un niveau élevé de compétence essionnelle, nous devrions parvenir à mettre au point un texte définitif fera l'objet d'une large adoption. Néanmoins, il importe que nous ne ménagions os efforts. Le temps qui nous est imparti est assez court et nous devons efforcer durant ce laps de temps de faire en sorte que nous convenons non ment d'une loi uniforme et d'un traité mais que nous élaborions aussi une uniforme et un traité qui constitueront une contribution remarquable au loppement du droit international privé.

Permettez-moi, en guise de conclusion, de remercier le Professeur Blagojevic i si aimablement proposé ma candidature, mes autres amis qui ont appuyé e candidature et tous ceux d'entre vous qui ont si gentiment appuyé mon sion à la présidence de la Conférence.

* * *